

Responsable en management des organisations

RNCP32063 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	310, 346p
Formacode(s)	32054
Code(s) ROME	M1402, K1703, M1503, K2502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC)	—	Former et organiser l'évaluation
Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS-Air)	—	Former et organiser l'évaluation
École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air et de l'espace (EFSOAAE)	—	Former et organiser l'évaluation
École navale	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La certification recouvre les activités suivantes :

Dans le domaine du management :

- animation d'entretiens professionnels individuels;
- animation d'entretiens professionnels collectifs ;
- soutien à la motivation individuelle et collective;
- préservation de la cohésion et promotion de l'esprit d'équipe;
- répartition des tâches ;
- régulation des relations intra-équipe et inter-équipes (gestion des conflits) ;
- élaboration des modalités de fonctionnement de l'unité/du service ;
- délégation,développement et optimisation des compétences des subordonnés.

Dans le domaine du pilotage :

- prise en compte et analyse des directives de l'échelon supérieur ;

- déclinaison de la politique stratégique de la direction ;
- coordination de l'activité interne;
- contrôle du déroulement des actions;
- évaluation de l'efficacité des actions ;
- communication ascendante, descendante et transverse ;
- contrôle de la bonne exécution du travail.

Dans le domaine de la gestion des ressources :

- administration du personnel;
- gestion logistique du matériel et des équipements de l'unité/de la cellule ;
- élaboration et suivi du budget de l'unité/de la cellule.

Les responsables en management des organisations, option « management opérationnel » exercent en plus les activités suivantes :

- analyse du contexte spécifique d'une intervention;
- conception d'une intervention ;
- supervision de l'intervention ;
- évaluation opérationnelle.

Les responsables en management des organisations, option « management stratégique » exercent en plus les activités suivantes :

- management de l'information ;
- aide à la décision et suivi des actions de la direction.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le responsable en management des opérations est capable de :

- animer des entretiens professionnels individuels;
- animer des entretiens professionnels collectifs ;
- soutenir la motivation individuelle et collective;
- préserver la cohésion et promouvoir l'esprit d'équipe;
- répartir les tâches ;
- réguler les relations intra-équipe et inter-équipes (gérer des conflits) ;
- élaborer les modalités de fonctionnement de son unité/service ;
- déléguer, développer et optimiser les compétences des subordonnés.
- prendre en compte et analyser les directives de l'échelon supérieur ;
- décliner la politique stratégique de la direction ;
- coordonner l'activité interne;
- contrôler le déroulement des actions;
- évaluer l'efficacité des actions ;
- communiquer (communication ascendante, descendante et transverse) ;
- contrôler la bonne exécution du travail.
- administrer son personnel;
- gérer la logistique du matériel et des équipements d'une unité;
- élaborer et suivre le budget de l'unité/de la cellule.

Les titulaires de l'option « management opérationnel » sont capables en plus de :

- manager l'information ;
- aider à la décision et suivre les actions de leur direction.

Les titulaires de l'option « management stratégique » sont capables en plus de :

- analyser le contexte spécifique d'une intervention;
- concevoir une intervention
- superviser une intervention
- réaliser une analyse opérationnelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les compétences professionnelles d'un responsable en management des organisations, titulaire de l'option « management opérationnel » ou « assistant de manager » sont transposables au sein de toutes les organisations

publiques ou privées, qu'elles soient dédiées à la production de biens ou de services ou à vocations administratives.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef de centre, chef d'antenne ;
Responsable d'agence ou d'unité de production ;
Manager junior.
Chargé de mission en organisation et méthodes ;
Collaborateur d'expertise en organisation ;
Coordinateur ou assistant de projet ;
Assistant de manager ou attaché de direction.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'obtention du statut militaire (sous réserve des conditions de recrutement en vigueur et de conventions particulières entre autorités habilitées) est exigée pour exercer l'emploi au sein du ministère des armées.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 686 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	39 797
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	16 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Pour l'armée de Terre :

- directeur de l'EEM ou de l'ESORSEM
- directeur de la formation de l'EEM ou de l'ESORSEM

- 2 formateurs

Pour la marine nationale :

- directeur de l'école navale
- directeur de la formation de l'EN
- 2 formateurs

Pour l'armée de l'air : (officiers)

- le directeur du CEMSAIR ou son représentant
- le directeur de la formation
- 2 formateurs

Pour l'armée de l'air (majors)

- le directeur de l'EFSOAA ou son représentant
- le directeur de la formation
- 2 formateurs

COMPOSITION DU JURY — VAE

Pour l'armée de Terre :

- directeur CDEC
- 1 titulaire de la certification hors CDEC
- 1 employeur de personnel certifié hors CDEC
- 2 formateurs

Pour la marine nationale :

- directeur adjoint de la DPMM
- 1 titulaire de la certification hors DPMM
- 1 employeur de personnel certifié hors DPMM
- 2 formateurs

Pour l'armée de l'air : (officiers)

- le directeur du CEMSAIR ou son représentant
- le directeur de la formation
- 2 formateurs

Pour l'armée de l'air (majors)

- le directeur de l'EFSOAA ou son représentant
- le directeur de la formation
- 2 formateurs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/01/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP4690

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39051

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32063/>